

SPELC 40

Président : Julien CHAVANEL

30 rue Gérard Philipe
40100 DAX

j.chavanel@spelc.fr

Votre adhésion, acte solidaire, est essentielle pour le fonctionnement de notre syndicat. Merci à vous.

Cette adhésion vous assure :

- **La défense de vos droits.**
- **Une représentation efficace** dans toutes les commissions.
- **Une information régulière et complète.**
- **Une protection juridique** (recours et défense) professionnelle.
- **Des tarifs préférentiels** de la part des mutuelles partenaires du SPELC (santé-voiture-habitation) et du CSF.
- **Des contacts rapides** avec nos différents responsables.

Votre adhésion ouvre droit à déduction fiscale ou crédit d'impôt (à hauteur de 66%) ou vous pouvez l'inclure dans frais réels. Pensez-y lors de votre prochaine déclaration.

Nous avons à cœur de défendre toutes les catégories, sans que le montant de l'adhésion ne soit un frein.

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse Personnelle :
.....
Tél :
Email (en majuscules) :
Adhérent SPELC 2023-2024 ? Oui ☐ Quel département ? Non ☐
Sociétaire : Mutuelle St Christ. ☐ MNEC ☐ CSF ☐

Pour adhérer :

Complétez et retournez ce bulletin à l'adresse ci-dessous, accompagné :

- soit de votre règlement par chèque(s) à l'ordre de **SPELC40**.
- Soit de l'autorisation de prélèvement (au verso), complétée et signée, accompagnée du RIB.

Jean-François LAGOEYTE

85 rue Bize

40 100 Mont-de-Marsan

Mail : jf.lagoeyte@spelc.fr

Premier degré

Second degré

- | | |
|--|--|
| ☐ Instituteur | ☐ Maître en contrat définitif |
| ☐ Professeur des écoles | ☐ Stagiaire |
| ☐ Stagiaire | ☐ CDI, Suppléant |
| ☐ CDI, Suppléant | |
| ☐ Directeur | |

Personnel OGE

Retraité

- | | |
|------------------------------------|--|
| ☐ Cadre | ☐ Enseignant |
| ☐ Non cadre | ☐ Personnel OGE |

Revenus (nets mensuels)	Cotisation annuelle	Après déduction fiscale
Couple : cotisation du salaire le plus élevé	51€	17€
Moins de 1000€ ou suppléants	60€	20€
Enseignants stagiaires	69€	23€
De 1001 à 1250€	69€	23€
De 1251 à 1375€	75€	25€
De 1376 à 1500€	78€	26€
De 1501 à 1750€	84€	28€
De 1751 à 2000€	90€	30€
De 2001 à 2250€	99€	33€
De 2251 à 2500€	108€	36€
De 2501 à 2750€	111€	37€
De 2751 à 3000€	117€	39€
De 3001 à 3250€	123€	41€
Plus de 3251€	129€	43€
Retraités : OGE Enseignants	66€ 72€	22€ 24€

Pour les enseignants :

Catégorie :

Echelon : Indice :

Montant de votre adhésion

€

Déjà au prélèvement automatique en 2024-2025 ? ☐

Règlement par virement bancaire ☐ Prélèvement ☐ ou en ... chèque(s)

Etablissement(s) 2024-2025 :

1er degré

Classe ordinaire ☐ ASH ☐

2nd degré

CLG ☐ LGT ☐ LP ☐ BTS ☐

Matière(s) enseignée(s) :

J'autorise le Spelc local et national à m'adresser les publications et informations éditées par le Spelc (l'éducateur Spelc, lettres d'informations, tracts...) :

Uniquement par mail ☐ Uniquement par courrier postal ☐ Par mail ET courrier postal ☐

Je consens à transmettre mes données personnelles au **SPELC40**, qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016.

Signature :

Adressez votre bulletin d'adhésion par voie postale ou par mail au trésorier. Merci de renseigner lors de l'opération bancaire votre **Nom et Prénom d'adhérent**.

Pour le virement, merci d'utiliser les références bancaires ci-dessous.



IBAN - <i>Identifiant international de compte</i>	BIC - <i>Identifiant de l'établissement</i>
FR76 1330 6009 6923 0922 2014 106	AGRIFRPP833
Titulaire du compte : SPELC40	

Adhésion par prélèvement automatique

(L'adhésion au SPELC par prélèvement automatique est reconduite d'année en année)

Merci de renvoyer cet imprimé **entièrement complété** à l'adresse ci-contre **en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B), Postal (R.I.P) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.).**

3 prélèvements du tiers de la cotisation annuelle en Novembre/Février/Mai.

Trésorier SPELC40:
Jean-François LAGOEYTE
85 rue Bize
40100 Mont-de-Marsan

SPELC 40 - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat (ne pas remplir)

[illegible]

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE

Nom : Prénom :

Adresse :

CP: Ville:

Le numéro d'identification international de votre compte bancaire - IBAN :

[illegible]**Le Code international d'identification de votre banque - BIC:**[illegible]Type de paiement : récurrent/répétitif: ☒**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER**

SPELC AQUITAINE - PR - Chez Charles-Henri MEDVIED, 190 Chemin du Pineau 33240 Saint andré de Cubzac

Identifiant SEPA du créancier - ICS (ne pas remplir)

[illegible]

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

Autorisation de prélèvement	N° national émetteur
En signant ce formulaire de mandat vous autorisez le SPELC Aquitaine à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SPELC Aquitaine agissant pour le SPELC 40. Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois pour un prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	642045

A:

Le:

Signature :

Adhésion par chèques

1, 2 ou 3 chèques à l'ordre du **SPELC40**.

Pensez à joindre votre bulletin d'adhésion et à retourner l'ensemble à notre trésorier.

Votre adhésion, acte solidaire, est essentielle pour le fonctionnement de notre syndicat. Merci à vous.